



Lac de la Plate Taille

AVIS DE COURSE : 505, skiff

Belgian Xtrem Speed Regatta

11 et 12 juin 2016

➤ AUTORITE ORGANISATRICE

L'autorité organisatrice est le club des Sports Nautiques de l'Eau d'Heure ASBL (S.N.E.H.) en coopération avec l'Association Belge des 505 (B.505 C.) et sous les patronages de la Fédération Francophone du Yachting Belge (F.F.Y.B) et de la Fédération Royale Belge du Yachting (FRBY).

1. REGLES

- 1.1. La régata sera régie par les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2013 - 2016.
- 1.2. Les prescriptions de l'autorité nationale s'appliqueront.
- 1.3. Les règles de navigation sur le plan d'eau de la Plate Taille s'appliqueront.
- 1.4. Les règles de l'Annexe P des RCV seront d'application.
- 1.5. Les règles de classe 505 et des skiff seront d'application.
- 1.6. Les instructions de course (IC) peuvent modifier les RCV, les règles de classe et les règles de cet AC.

2. PUBLICITE

La publicité est restreinte à la catégorie C suivant la règle RCV 79, Code de publicité – Règle 20 et la restriction spéciale.

BELGIQUE (REGION WALLONNE): La publicité pour le tabac est interdite

Les bateaux peuvent être appelés à afficher une publicité d'un sponsor de l'événement dans une zone à l'avant et de chaque côté, correspondant à 25% de la longueur de la coque.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe 505 et skiff.

Chaque concurrent doit être membre de son association de classe et doit détenir une licence de navigation comme requis par sa fédération.

Les bateaux appelés à courir peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription et en le déposant au bureau d'inscription, accompagné des frais requis.

4. CLASSIFICATION

Une seule classe sera considérée.

5. DROITS D'INSCRIPTION

Les droits requis sont les suivants: Droit d'inscription par bateau: 30 EURO payable en numéraire lors de l'enregistrement.

6. PROGRAMME

Confirmation d'inscription : Samedi 11 juin 2016 de 09h00 à 11h00.

Les courses sont programmées comme suit: Le nombre de course programmée est de huit (8).

Horaire des courses:

Samedi 11 juin, Signal d'avertissement de la première course à 13h00.

Dimanche 12 juin Signal d'avertissement de la première course à 10h00.

Heure limite pour le dernier départ 15h30.

Événement social : Dimanche 12 juin vers 16h00, remise des prix.

7. JAUGE ET EQUIPEMENT

Sans objet

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées le Samedi 11 juin au secrétariat de course.

9. LIEU

La régata se déroulera sur le lac de la Plate Taille (voir annexe). S.N.E.H. Lac de la plate taille rue de Oupia n° 4 bte 1 6440 FROIDCHAPELLE Tél.: + 32 (0)71 64 33 74 – Mobile : +32 (0) 0491/98 56 65

Mail : regate@sneh.be

10. LES PARCOURS

Seront définis dans les instructions de course

11. CLASSEMENT

Trois (3) courses valides sont requises pour constituer une série.

- a) Quand moins de quatre (4) courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans la série
- b) Quand quatre (4) courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- c) Quand huit (8) courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores
- d) un classement séparé peut être fait par série de 6 bateaux.

12. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs devront demander l'autorisation d'aller sur l'eau en remplissant un formulaire. A la demande du comité de course, ils devront aider à la sécurité sur l'eau. Ils seront identifiés par un pavillon national.

13. PLACE AU PARKING

Les bateaux et leurs remorques seront gardés sur leurs emplacements qui seront assignés sur le parking. Les véhicules et motor-homes seront stationnés à l'extérieur de l'enceinte

14. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Pas d'application

15. COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

16. PRIX

Pas d'application

17. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

18. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 500.000,00 EURO par accident, ou son équivalent.

19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Possibilité d'un repas des équipages, le samedi soir. Uniquement sur réservation

Inscription sur virage@skynet.be

Pour toute information complémentaire

Ass 505 , Phil VANDERSTEEN +32 477 27 86 87

Club house, Gaetan Donckers +32 471 33 31 92

Régates , JF Rome +32 475 64 96 10

20. HEBERGEMENT

Possibilité de camping (gratuit) sur le site. La liste des chambres d'hôtes, gîtes ruraux et maisons de tourisme se trouve sur les sites :

<http://www.froidchapelle.be/les-loisirs/tourisme/hebergements/gites>

<http://www.tourismewallonie.be/index.php>

(Choisir Localité les plus proches : Froidchapelle ou Cerfontaine ou alors Chimay, Beaumont, Walcourt)

21. REPAS

Petite restauration et boissons peuvent être pris et consommés au club-house.

